

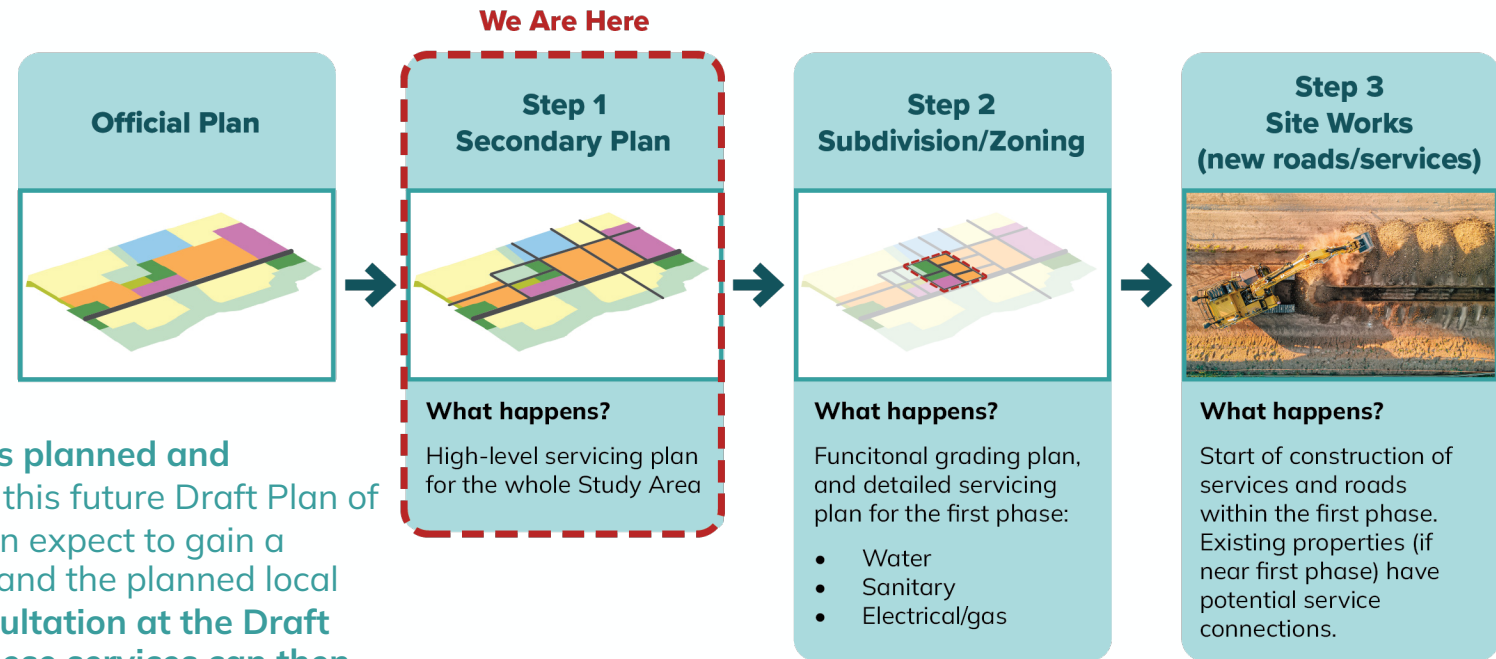
Existing Residents – Your Water & Wastewater

Generally, existing residents within and adjacent to the Tewin study area have individual septic tanks and have access to the municipal Carlsbad Springs trickle feed system. To support the Tewin development, a network of new municipal sanitary sewers and "standard" (e.g. not trickle) municipal watermains will be constructed by the Tewin developers, ranging from large trunk infrastructure to local sewers/watermains that support connections to the new homes. Although the Tewin watermain network will be separate from the trickle feed system and will not replace it, given the wider area currently serviced by the trickle feed system, the Tewin network shall be designed in a way that the trickle feed system's reliability / resilience will be bolstered. Build out of the Tewin community will not reduce the level of service of the existing residents on the trickle feed system.

At this Secondary Plan stage in the planning process, trunk infrastructure is being identified. By virtue of their size, depth and function, individual home connections to these trunk sanitary sewers and backbone watermains are not typically permitted. At future stages in the established provincial planning process, such as a Draft Plan of Subdivision application under the *Planning Act*, local roads and lots will be proposed along with local infrastructure.

Generally, servicing at the scale of individual residences is planned and determined at the Draft Plan of Subdivision stage. It is at this future Draft Plan of Subdivision stage in the planning process that residents can expect to gain a better understanding of the proximity between their home and the planned local infrastructure. **There will be opportunities for further consultation at the Draft Plan of Subdivision stage, where options to connect to these services can then be further explored with the City and the Developer.** Landowners in proximity to a Draft Plan of Subdivision will be notified when an application is submitted.

It is important to remember that Tewin will be built out in phases, in a series of subdivisions with associated infrastructure, and timing will vary according to various drivers including market conditions. Infrastructure in proximity to existing homes is expected to occur at various points in the 2030-2046 timeframe, with infrastructure timing and extents being further detailed at each stage of the *Planning Act* process.



RESIDENTS NEARBY TEWIN WILL HAVE A CHOICE IN THE FUTURE WHETHER OR NOT TO CONNECT TO ANY NEW LOCAL SANITARY SEWERS AND WATERMAINS, SUBJECT TO SPECIFIC CONDITIONS

The following processes to support service connections are expected to apply only if your home is:

- in the public service area; or
- in Tewin Secondary Plan area;
- fronting a new local sanitary sewer (e.g. less than 525mm diameter in size and 4m in depth) or new local watermain (e.g. less than 400mm diameter in size) that is being constructed to support the Tewin development:

IF YOUR HOME FRONTS NEW LOCAL MUNICIPAL SERVICES IN A CITY RIGHT-OF-WAY:

Residents are expected to have an option to connect to the watermain and/or sewer, similar to the current case with other municipal infrastructure servicing projects throughout the City. **For residents who wish to connect to new municipal services, there is a specific process to follow and a cost associated with the connection(s).** You can read more about the City's current processes here:

Section 32, Water
By-law No. 2025-227



Section 37, Sewer Connection
By-law No. 2003-513



While specific charges cannot be accurately estimated at this time, similar recent cases in other areas of Ottawa suggest that it would likely be less expensive to gain service through this approach than under a Local Improvement.

The Tewin developers have also indicated that they are willing to explore alternative agreements with the City and interested residents as construction plans begin to take shape, to ensure this process is as efficient and affordable as possible for interested residents.

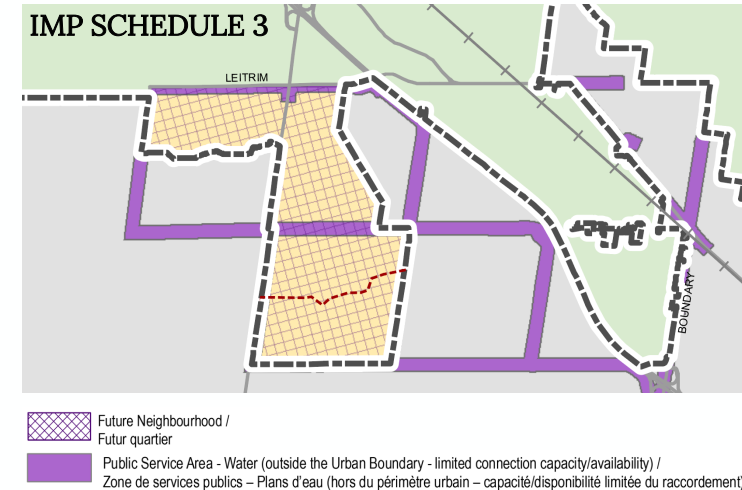
IF NEW LOCAL MUNICIPAL SERVICES ARE IN A NEARBY CITY RIGHT-OF-WAY, BUT YOU DO NOT HAVE DIRECT FRONTAGE:

A Local Improvement may be requested by property owners through a petition-based process. When a Local Improvement is approved, costs are shared by all property owners who benefit from this project. Properties must still be within the Public Service Area to initiate a Local Improvement.

You can read more about the City's current process here, including current example projects and their associated costs:



While specific costs cannot be accurately estimated at this time, **it is important to consider that depending on the location of your home in relation to the infrastructure to be extended and number of property owners participating, this option may not always be financially viable.**



It is important to note that in every case throughout the City, residents pay for connecting to water & sewer infrastructure, whether directly or indirectly when these costs are reflected in the overall purchase cost of the property. Residents who connect to municipal services benefit from the full infrastructure network that extends well beyond just the portion of sewers/watermains right outside their home. The above noted information only applies to EXISTING residential uses that are solely interested in connecting their existing home to the new infrastructure. For conditions where redevelopment of existing properties is being contemplated, a broad cost-sharing agreement would apply. See Secondary Plan for additional details.

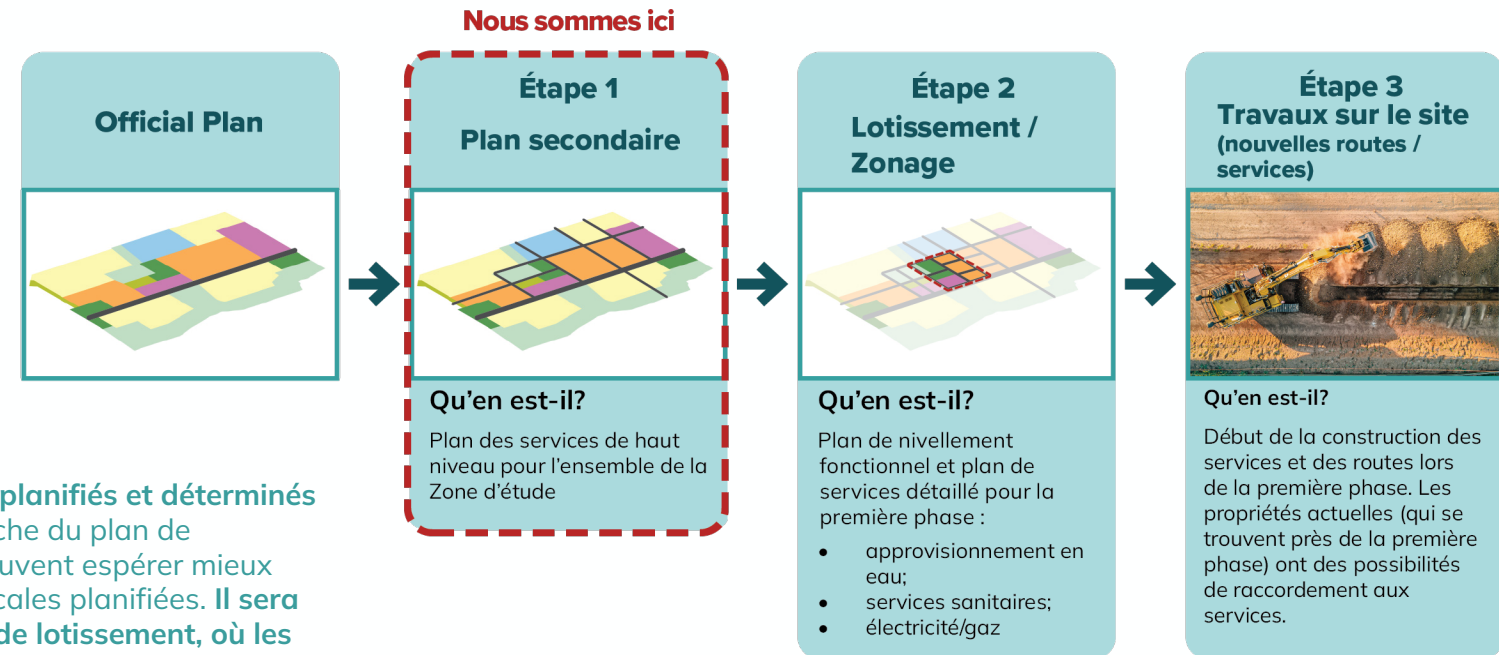
Résidents actuels– Votre eau et vos eaux usées

En général, les résidents actuels de la Zone d'étude de Tewin et des zones adjacentes disposent de fosses septiques individuelles et ont accès au réseau d'alimentation en eau goutte à goutte municipal de Carlsbad Springs. Pour soutenir l'aménagement de Tewin, un réseau de nouveau égouts sanitaires municipaux et de nouveaux conduits d'eau municipales << standards >> (c'est-à-dire sans goutte à goutte) sera construit par les promoteurs de Tewin, allant de grandes infrastructures d'égouts collecteurs à des égouts locaux ou conduits d'eau qui permettent d'y raccorder les nouvelles habitations. Même si le réseau de Tewin sera distinct du réseau d'alimentation en eau goutte à goutte et ne le remplacera pas, étant donné l'étendue de la zone actuellement desservie par le réseau d'alimentation en eau goutte à goutte, le réseau de Tewin sera conçu de manière à renforcer la fiabilité et la résilience du réseau d'alimentation en eau goutte à goutte. La construction de la collectivité de Tewin ne réduira pas le niveau de service des résidents actuels avec le réseau d'alimentation en eau goutte à goutte.

À ce stade du processus de planification du plan secondaire, les infrastructures d'égouts collecteurs sont désignées. En raison de leur taille, de leur profondeur et de leur fonction, les raccordements individuels à ces égouts sanitaires collecteurs et à ces conduites d'eau principales ne sont pas autorisés en général. À des étapes ultérieures de la procédure de planification provinciale établie, telles qu'une demande concernant l'ébauche du plan de lotissement en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire, des routes et terrains locaux seront proposés, en plus d'infrastructures locales.

En général, les services à l'échelle des résidences individuelles sont planifiés et déterminés au stade d'ébauche du plan de lotissement. C'est à ce stade d'ébauche du plan de lotissement à venir du processus de planification que les résidents peuvent espérer mieux comprendre la proximité entre leur habitation et les infrastructures locales planifiées. Il sera possible de poursuivre la consultation au stade d'ébauche du plan de lotissement, où les options de raccordement à ces services pourront être étudiées plus en détail avec la Ville et le promoteur. Les propriétaires fonciers situés à proximité d'un projet d'ébauche du plan de lotissement seront informés dès le dépôt d'une demande.

Il est important de rappeler que Tewin sera construit par phases, dans une série de lotissements avec les infrastructures connexes, et que le calendrier variera en fonction de divers facteurs, dont les conditions du marché. Les infrastructures à proximité des habitations existantes devraient être mises en place à différents moments entre 2030 et 2046, le calendrier et l'étendue des infrastructures étant précisés à chaque étape de la procédure de la Loi sur l'aménagement du territoire.



LES HABITANTS DES ENVIRONS DE TEWIN POURRONT CHOISIR À L'AVENIR DE SE RACCORDER OU NON À TOUT NOUVEL ÉGOUT SANITAIRE LOCAL ET À TOUTE NOUVELLE CONDUITE D'EAU, SOUS RÉSERVE DE CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les procédures suivantes, destinées à faciliter les raccordements aux services, ne s'appliquent que si votre habitation se trouve :

- dans la Zone de service public;
- dans la Zone du plan secondaire de Tewn;
- en face d'un nouvel égout sanitaire local ou d'une nouvelle conduite d'eau locale en cours de construction pour soutenir l'aménagement de Tewn.

SI VOTRE HABITATION EST EN FACE DE NOUVEAUX SERVICES MUNICIPAUX LOCAUX DANS UN DROIT DE PASSAGE DE LA VILLE :

Les résidents devraient avoir l'option de se raccorder à la conduite d'eau ou aux égouts, comme c'est le cas pour d'autres projets d'infrastructures et de services municipaux dans la Ville. **Pour les résidents qui souhaitent se raccorder à de nouveaux services municipaux**, il y a une procédure particulière à suivre et un coût associé aux raccordements.

Article 32, Eau
(Règlement n° 2025-227)

Article 37, Raccordements aux égouts
(Règlement n° 2003-513)



Bien qu'il ne soit pas possible d'estimer avec précision les frais particuliers à l'heure actuelle, des cas récents semblables dans d'autres zones d'Ottawa laissent entendre qu'il serait probablement moins coûteux d'obtenir un service par le biais de cette approche que dans le cadre d'une amélioration locale.

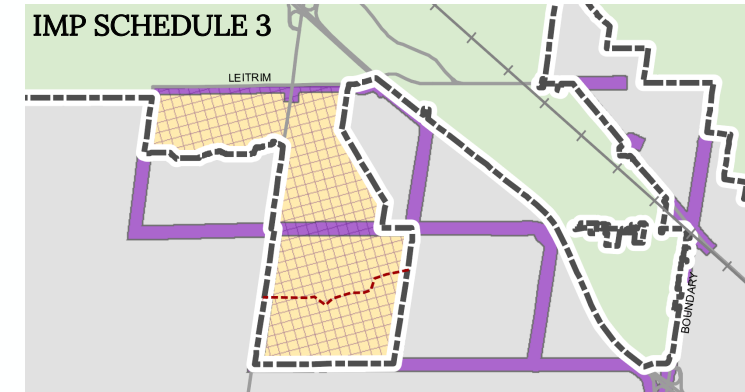
Les promoteurs de Tewn ont également indiqué qu'ils étaient prêts à étudier d'autres accords avec la Ville et les résidents intéressés lorsque les plans de construction commenceront à prendre forme.

SI DE NOUVEAUX SERVICES MUNICIPAUX LOCAUX SE TROUVENT DANS UN DROIT DE PASSAGE DE LA VILLE À PROXIMITÉ, MAIS QUE VOUS N'AVEZ PAS DE FAÇADE DIRECTE:

Une amélioration locale peut être demandée par les propriétaires en présentant une pétition. Lorsqu'une amélioration locale est approuvée, les coûts sont partagés par tous les propriétaires qui profitent de ce projet. Pour lancer un projet d'amélioration locale, les propriétés doivent toujours être situées dans la Zone de service public

Vous pouvez en savoir plus sur le processus actuel de la Ville ici, y compris sur les exemples de projets actuels et leurs coûts connexes :

Bien qu'on ne puisse pas estimer les coûts particuliers avec précision à l'heure actuelle, il est important de considérer qu'en fonction de l'emplacement de votre habitation par rapport aux infrastructures à prolonger et du nombre de propriétaires participant, cette option n'est pas toujours financièrement viable.



-  Future Neighbourhood / Futur quartier
-  Public Service Area - Water (outside the Urban Boundary - limited connection capacity/availability) / Zone de services publics - Plans d'eau (hors du périmètre urbain - capacité/disponibilité limitée du raccordement)

Il convient de noter que dans tous les cas, à l'échelle de la Ville, les résidents paient pour se raccorder aux infrastructures de distribution d'eau et d'égouts, que ce soit directement ou indirectement lorsque ces coûts sont reflétés dans le coût d'achat global de la propriété. Les résidents qui se raccordent aux services municipaux profitent de l'ensemble du réseau d'infrastructures qui s'étend bien au-delà de la partie des égouts et des conduites d'eau situés juste devant leur domicile.

Les renseignements susmentionnés ne concernent que les usagers résidentiels EXISTANTS uniquement intéressés par le raccordement de leur habitation actuelle aux nouvelles infrastructures. Dans les cas où le réaménagement de propriétés existantes est envisagé, un accord général de répartition des coûts s'applique. Voir le Plan secondaire pour des précisions supplémentaires.